

Système APIA d'AvePoint (Étude d'impact sur la vie privée)

Le système APIA d'AvePoint (Étude d'impact sur la vie privée), distribué à la communauté mondiale de la protection de la vie privée exclusivement par l'IAPP (International Association of Privacy Professionals), est une solution technologique qui diminue les risques liés aux évaluations manuelles de l'impact sur la vie privée. Il aide les organisations à mieux protéger leurs informations personnelles. Le système APIA permet également de comprendre et d'automatiser les processus d'évaluation et de création de rapports sur les implications en matière de confidentialité au sein des systèmes informatiques des organisations.

- Assurez vous de respecter les réglementations de confidentialité en vigueur
Analysez la façon dont les informations personnelles sont traitées par vos systèmes informatiques pour garantir le respect des exigences fixées par les évaluations de l'impact sur la vie privée (EIVP) imposées par la législation.
- Automatisez les évaluations de l'impact sur la vie privée
Utilisez le système d'enquête basé sur des formulaires, les workflows intégrés ainsi que les questions-réponses configurables proposés par APIA pour simplifier la façon dont les responsables métier, les équipes informatiques et chargées de la sécurité ou de la confidentialité interagissent et communiquent pendant les évaluations de l'impact sur la vie privée (EIPV).
- Créez des rapports sur l'EIPV (évaluation de l'impact sur la vie privée) pour vos intervenants
Générez automatiquement des rapports sur l'EIPV (évaluation de l'impact sur la vie privée) spécifiques à votre organisation afin de les communiquer pour révision aux responsables de la protection de la vie privée.
- Incluez des évaluations de la sécurité et de la vulnérabilité des données
Allez plus loin et personnalisez le système APIA pour effectuer des évaluations de la sécurité et de la vulnérabilité de vos données sensibles. Vous pourrez ainsi satisfaire aux exigences d'autres contraintes de qualité externes et d'autres réglementations.



Continuez la conversation !



Visitez le Portail communautaire APIA pour poser des questions et partager vos bonnes pratiques avec d'autres professionnels de la protection de la vie privée. Notre objectif est de créer un référentiel de questions fréquentes et de connaissances pour la mise en service des EIVP (évaluations de l'impact sur la vie privée).

Visitez le site <http://www.avepoint.com/apia> ou cliquez sur le code QR pour en savoir plus !



Contenu conforme aux normes d'accessibilité du web disponible sur demande.